swisscaution
LA LOCATION SANS SOUCIS

Rapport sur la situation financière 2024 de SC, SwissCaution SA

29 avril 2025

Table des matières

Introduction ... 3

Condensé ... 4

A Activité de l'entreprise ... 5
A.1 Mission et objectifs de la société ... 5
A.2 Processus/transactions au sein du Groupe Mobilière pertinents pour SC, SwissCaution SA ... 5
A.3 Principaux événements exceptionnels ... 5

B Résultat de l'entreprise ... 6
B.1 Primes, coûts et sinistres ... 6
B.2 Produits et charges des placements de capitaux ... 7
B.3 Autres produits et charges notables ... 7
B.4 Résultat annuel ... 7

C Gouvernance d'entreprise et gestion des risques ... 8
C.1 Conseil d'administration ... 8
C.2 Direction Générale ... 11
C.3 Gestion des risques ... 12

D Profil de risque ... 14
D.1 Catégories de risques ... 14
D.2 Concentrations de risques ... 16
D.3 Mesures et instruments de réduction des risques ... 17

E Évaluation ... 18
E.1 Actifs ... 18
E.2 Capitaux étrangers ... 20

F Gestion du capital ... 22
F.1 Objectifs, stratégie et horizon temporel de la planification du capital ... 22
F.2 Fonds propres ... 22
F.3 Principales modifications intervenues en 2024 ... 22
F.4 Principales différences entre les fonds propres présentés dans le rapport de gestion et la différence entre les actifs et les fonds étrangers évalués à la valeur conforme au marché ... 22

G Solvabilité ... 23
G.1 Capital porteur de risque ... 23
G.2 Capital cible ... 24
G.3 Quotient SST et excédent de couverture ... 26

Annexe

Introduction

SC, SwissCaution SA est une entreprise du Groupe Mobilière opérant sous sa propre raison sociale. SC, SwissCaution SA est une filiale à 100 % de la Mobilière Suisse Holding SA.

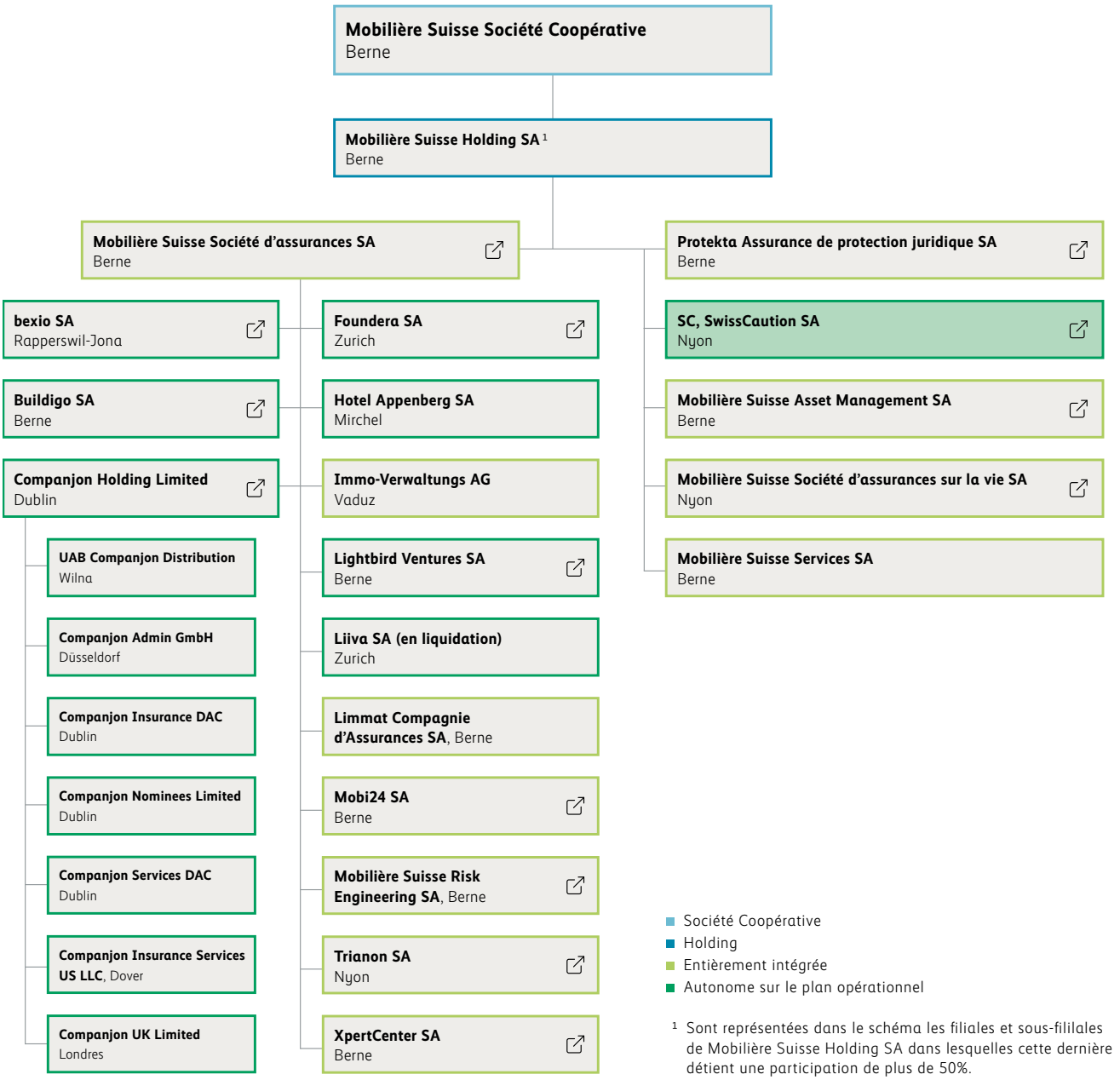

[1] Sont représentées dans le schéma les filiales et sous-fililales de Mobilière Suisse Holding SA dans lesquelles cette dernière détient une participation de plus de 50%.

Les montants indiqués dans le présent rapport sont arrondis. Les totaux peuvent donc légèrement diverger de la somme des différentes valeurs. De légères différences d'arrondi peuvent également apparaître dans les pourcentages.

Condensé

Le cœur de métier de SC, SwissCaution SA est l'assurance caution pour la garantie de loyer. L'entreprise entend poursuivre sa croissance dans cette branche d'assurance et consolider sa position de leader du marché suisse. SC, SwissCaution SA opère exclusivement en Suisse.

Durant l'exercice sous revue, SC, SwissCaution SA est parvenue à maintenir sa position de leader du marché. Le volume des primes brutes a augmenté de 5.1 % par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 61.4 millions de CHF (exercice précédent: 58.4 millions de CHF), principalement du fait de la hausse des souscriptions. Les charges de sinistres ont augmenté à 19.2 millions de CHF par rapport à l'exercice précédent (18.6 millions de CHF). Le résultat positif des placements de capitaux s'est élevé à 1.4 millions de CHF au total (exercice précédent: 0.6 million).

En 2024, le bénéfice de SC, SwissCaution SA s'élève à 16.7 millions de CHF (exercice précédent: 21.8 millions de CHF). Il comprend le résultat technique de 18.1 millions de CHF, le résultat positif des placements de 1.4 millions de CHF, les autres charges financières de 0.1 million de CHF et les charges fiscales de 2.6 millions de CHF. Au 31 décembre 2024, SC, SwissCaution SA dispose d'une solide dotation en fonds propres, s'élevant à 60.4 millions de CHF (exercice précédent: 63.7 millions).

En tant que filiale de la Mobilière Suisse Holding SA, SC, SwissCaution SA reprend les normes et les principes de gestion des risques du Groupe Mobilière. Il s'ensuit que le rôle, les objectifs et les principes de la gestion des risques, ainsi que les compétences en la matière, sont définis dans la politique de risque du Groupe. Cette dernière a donc valeur de directive d'ordre supérieur aux fins de l'évaluation interne des risques et des besoins en capital.

Au sein de SC, SwissCaution SA, le Risk Management est placé sous la responsabilité du Conseil d'administration, en qualité de propriétaire du risque. L'identification, l'évaluation, le pilotage et la surveillance des risques sont assurés principalement dans les secteurs opérationnels, au plus près des risques (1re composante). Le Risk Management et la Compliance soutiennent le Conseil d'administration et la Direction Générale dans toutes les questions liées à la gestion des risques, en tant que fonction centrale de contrôle des risques (2e composante). Sur la base de procédures d'audit indépendantes et objectives, la Révision interne du Groupe Mobilière (3e composante) assiste le Conseil d'administration dans l'exercice de ses responsabilités. Les risques encourus en relation avec les activités de l'entreprise sont analysés et évalués en fonction de sept catégories de risques d'assurance, risques de marché, risques de crédit, risques de liquidité, risques opérationnels, risques de réputation, risques stratégiques. La prise en compte active des risques liés à la durabilité s'effectue dans les processus de gestion des risques à l'échelle du Groupe, selon ces sept catégories de risques.

Au sein de SC, SwissCaution SA, le système de contrôle interne comprend l'ensemble des procédures, méthodes et mesures prescrites à l'interne afin de garantir une sécurité appropriée en matière de risques liés à la conduite des affaires, en particulier par rapport à la fiabilité du reporting financier, au respect des lois et des prescriptions et à l'efficacité des processus métier. Le comité de pilotage assure la surveillance et le suivi des mesures dans le cadre du système de contrôle interne. Il surveille aussi régulièrement les principaux risques de compliance y compris les contrôles clés associés.

L'excédent de couverture passe de 57.6 millions de CHF au 31 décembre 2023 à 62.7 millions de CHF au 31 décembre 2024 principalement du fait de l'augmentation du capital porteur de risque qui passe de 57.9 millions de CHF au 31 décembre 2023 à 65.1 millions de CHF au 31 décembre 2024 et qui voit les actifs conformes au marché augmenter de 6.9 millions de CHF et les capitaux étrangers conformes au marché augmenter de 2.6 millions de CHF. Le dividende diminue de 3.0 millions de CHF. Le capital cible s'élève à 2.4 millions de CHF au 31 décembre 2024 avec une variation de 2.1 millions de CHF par rapport à l'année précédente, influencée principalement par la diminution du résultat technique attendu.

A Activité de l'entreprise

A.1 Mission et objectifs de la société

Le cœur de métier de SC, SwissCaution SA est l'assurance cautionnement pour la garantie de loyer. L'entreprise entend poursuivre sa croissance dans cette branche d'assurance et consolider sa position de leader du marché suisse. Comme entité du Groupe Mobilière, la société suit des objectifs semblables à ceux définis par le Groupe dans l'orientation stratégique pour les cinq prochaines années.

A.1.1 Objectifs et stratégie

Swisscaution veut continuer à croître à long terme de manière rentable et au-dessus du marché. Elle se concentre sur son cœur de métier et souhaite atteindre la plus grande satisfaction client. C'est le cœur de l'orientation stratégique pour les cinq prochaines années.

L'environnement du marché devient de plus en plus concurrentiel et la pression sur la rentabilité augmente. Les besoins des locataires de garanties locatives évoluent – ils recherchent de plus en plus des produits simples et transparents.

La mise en œuvre cohérente de la stratégie permet à Swisscaution de relever les défis actuels et futurs pour pérenniser son succès à long terme, afin que ses clientes et clients puissent compter sur leur prestataire de garantie locative dans toutes les situations de la vie.

A.2 Processus/transactions au sein du Groupe Mobilière pertinents pour SC, SwissCaution SA

À la fin de l'exercice sous revue, plusieurs contrats de facturation interne des coûts étaient en vigueur entre SC, SwissCaution SA et les sociétés du Groupe. Il s'agit pour l'essentiel de prestations relevant des domaines suivants: gestion de fortune, finances, actuariat, ressources humaines ainsi que coûts de locaux, de projets et informatiques.

A.3 Principaux événements exceptionnels

L'année sous revue s'est révélée très satisfaisante pour les investisseurs, avec une croissance économique solide et une inflation en baisse. L'inflation qui se normalise a permis aux banques centrales de réduire les taux d'intérêt, ce qui a eu un impact très positif sur les marchés boursiers. Pour La Mobilière, le marché suisse de l'assurance s'est montré de manière continue très compétitif.

B Résultat de l'entreprise

B.1 Primes, coûts et sinistres

SC, SwissCaution SA propose des assurances caution pour la garantie de loyer aux particuliers et aux entreprises.

Volume de primes

en millions de CHF	2024	2023
Primes brutes	61.4	58.4
Primes pour propre compte	**61.4**	58.4
Variation des reports de primes pour propre compte	–5.4	–0.4
Total primes acquises pour propre compte	**56.0**	58.1
Produits des recouvrements sur sinistres	9.6	12.2
Autres produits de l'activité d'assurance	0.0	0.0
Total des produits de l'activité technique d'assurance	**65.5**	70.2

Charges résultant des opérations d'assurance

en millions de CHF	2024	2023
Charges des sinistres (montants payés bruts)	–18.6	–17.0
Variation des provisions techniques	–0.6	–1.6
Total des charges des sinistres pour propre compte	**–19.2**	–18.6
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	–28.2	–26.8
Total des charges de l'activité technique	**–47.5**	–45.4

Le volume des primes brutes a augmenté de 5.1% par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 61.4 millions de CHF. Cette augmentation s'explique principalement par une croissance des souscriptions. La variation des reports de primes est due à la mise en place du nouveau produit basé sur des primes anniversaires. Le total des primes acquises pour propre compte a diminué de 3.6 % par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 56.0 millions de CHF, principalement du fait de l'impact du rabais fidélité mis en place avec le nouveau produit.

La charge de sinistres pour propre compte augmente de 0.6 millions de CHF, du fait de l'augmentation des sinistres payés (1.6 millions de CHF) principalement dans les baux commerciaux. Cette augmentation est partiellement compensée par une diminution de la variation des provisions techniques (–1.0 millions de CHF).

B.2 Produits et charges des placements de capitaux

Produits/charges des placements de capitaux

en millions de CHF	**2024**	2023
Titres à revenu fixe	0.5	0.3
Actions	1.7	1.0
Autres placements de capitaux	0.7	0.5
Total des produits des placements de capitaux	**2.9**	1.7
Titres à revenu fixe	–0.5	–0.2
Actions	–0.9	–0.7
Autres placements de capitaux	–0.2	–0.2
Total des charges des placements de capitaux	**–1.5**	–1.1
Résultat des placements	**1.4**	0.6

Au total, SC, SwissCaution SA a enregistré en 2024 un résultat des placements de capitaux d'un montant de 1.4 million de CHF, contre 0.6 million de CHF l'exercice précédent.

La méthode d'évaluation des devises étrangères des investissements en biens matériels a été modifiée au cours de l'année de rapport 2024 afin d'assurer une représentation plus appropriée. Jusqu'en 2023, l'évaluation des devises étrangères des coûts d'acquisition se faisait aux taux de change historiques. A partir de 2024, l'évaluation sera effectuée selon les taux de change actuels à la date de clôture du bilan. Les modifications qui en résultent sont prises en compte dans les états financiers dans les postes des produits des placements et des charges financières et frais de gestion des placements.

B.3 Autres produits et charges notables

Les comptes annuels 2024 ne présentent pas d'autres produits et charges notables.

B.4 Résultat annuel

En 2024, le bénéfice de SC, SwissCaution SA est de 16.7 millions de CHF contre 21.8 millions de CHF l'exercice précédent. Il comprend le résultat technique de 18.1 millions de CHF, le résultat des placements de 1.4 million de CHF, les autres charges financières de 0.1 million de CHF et les charges fiscales de 2.6 millions de CHF.

C Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

C.1 Conseil d'administration

Le conseil d'administration a connu des changements de personnel au cours de la période sous revue. La présidence du conseil d'administration de SC, SwissCaution SA a été assurée par Sven Rump jusqu'à fin novembre 2024. En date du 27 novembre 2024 l'assemblée générale a élu Thomas Bossart et Alex Flückiger au conseil d'administration. Karin Baltisberger a démissionné. Le conseil d'administration a élu Thomas Bossart comme nouveau président. Sven Rump reste membre du conseil d'administration.

		Année de naissance	Membre depuis	élu jusqu'en
Thomas Bossart, Céligny	Président	1987	2024	2025
Philippe Genoud, Marsens	Vice-président	1978	2022	2025
Alex Flückiger, Wiesendangen	Membre	1969	2024	2025
Sven Rump, Bern	Membre	1958	2022	2025
Philippe Paillard, Montagny-près-Yverdon	Membre	1970	2023	2025
Alwin Meyer, Winterthur	Membre	1972	2022	2025

Le Conseil d'administration a siégé à trois reprises.

Au 31 décembre 2024, la composition du Conseil d'administration est la suivante:

Thomas Bossart
Président

Formation
Titulaire d'un Bachelor of Arts en économie (Université St. Gallen), Titulaire d'un Master of Science en comptabilité et finance (London School of Economics and Political Science), Master en administration des affaires (INSEAD)

Parcours professionnel

2008–2009	Credit Suisse – Private Banking Operations, Analyste d'affaires
2009–2011	SIX Group, Assistant du Chef des opérations de la Division de l'information financière
2013–2022	McKinsey & Company, partenaire associé (à partir de janvier 2022)
Depuis 2022	Groupe Mobilière, responsable Prévoyance, Membre du Directoire

Mandats
Membre du Comité Vie de l'Association Suisse d'Assurances (ASA)

Alex Flückiger
Membre

Formation
Economiste d'entreprise HWZ, expert-comptable diplômé

Parcours professionnel

1997–2002	PriceWaterhouseCoopers AG, en dernier lieu en tant que manager dans le domaine des services de transaction
2002–2017	Zurich Insurance Groupe, en dernier lieu en tant que Chef de la gouvernance et de la transformation
2017–2024	Pax Group, Directeur financier (CFO)
2024	Groupe Mobilière, directeur des finances

Mandats
Membre du comité Finance & Régulation de l'Association Suisse d'Assurances (ASA)

Sven Rump
Membre

Formation
Ingénieur en génie mécanique, EPF Zurich; UCLA Graduate School of Management, Los Angeles; CFA (Chartered Financial Analyst).

Parcours professionnel

1982–1985	ABB, ingénieur client spécialiste des turbines
1987–1990	JP Morgan., spécialiste marchés dérivés
1990–1999	Vontobel, responsable Titres à revenu fixe
1999–2014	DWS, CEO suisse, responsable du portefeuille global de gestion des risques
2014–2023	Groupe Mobilière, responsable Asset Management
Depuis le 1er Dec. 2023	Retraité

Mandats
Membre du Conseil de fondation de la Fondation humanitaire de la CRS, Berne

Philippe Genoud
Vice-président

Formation
Titulaire d'une licence en droit. Titulaire du brevet d'avocat du canton de Fribourg (2006).

Parcours professionnel

2007–2008	Groupe Mobilière, juriste service des sinistres
2008–2011	Groupe Mobilière, responsable sinistres spéciaux RC et Mobilité, marché centre
2011–2014	Groupe Mobilière, responsable sinistres spéciaux RC et Mobilité
2014–2019	Protekta Rechtsschutz-Versicherung AG, directeur général
2019–2021	Trianon SA, directeur général
Depuis octobre 2021	Groupe Mobilière, Responsable de sinistres

Mandats
Membre du Conseil d'administration de Carvolution AG, Bannwil

Alwin Meyer
Membre

Formation
Titulaire d'une licence en économie, spécialisation Banking de l'Université de St-Gall.

Parcours professionnel

1999–2001	Jaeger & Partner a SunGard Company, consultant risque
2002–2002	AlmafinJaeger a SunGard Company, gestionnaire de produit
2003–2005	BancWare a SunGard Company, gestionnaire ventes
2006–2008	SunGard Financial Systems, responsable ventes de l'unité «BancWare» EMEA
2009–2011	SunGard Financial Systems, directeur des ventes de l'unité «Ambit Risk & Performance»
2012–2015	SunGard Financial Systems, chef des opérations (COO) de l'unité «Ambit Risk & Performance»
Depuis 2015	swisspeers AG, cofondateur et directeur général (CEO)

Mandats
–

Philippe Paillard
Membre

Formation
Conseiller financier avec Brevet Fédéral.

Parcours professionnel

1993–2003	La Mobilière à Yverdon-les-Bains, Mandataire commercial, fondé de pouvoir et Remplaçant de l'agent général
2004–2009	La Mobilière à Nyon, Agent général adjoint
2010–2015	La Mobilière à Genève, Agent général adjoint
Depuis 2016	La Mobilière à Crissier, Agent général

Mandats
Fondation du CIMA (Centre international de la mécanique d'art Sainte-Croix)

C.2 Direction Générale

Patrick Oltramare
Formation
Titulaire d'un Master en droit de l'Université de Fribourg et du brevet d'avocat du canton de Genève.

Parcours professionnel

2002–2004	Avocat au sein de l'étude Bär & Karrer SA
2004	Avocat au sein du cabinet Clifford Chance US LLP
2005–2007	Avocat au sein de l'étude Lenz & Staehlin SA
2007–2009	Senior Business Project Manager au sein du Credit Suisse
2009–2012	Vice-président d'Alcotra SA
2013	Conseiller d'entreprise indépendant
2014–11 oct. 2016	Partenaire chez GO Kapital SA
Depuis le 12 oct. 2016	Directeur général de SC, SwissCaution SA

Mandats
Membre du Conseil d'administration de GO One AG, Hergiswil NW; Membre du Conseil d'administration de GO Kapital AG, Hergiswil NW; Membre du Conseil de fondation de la Fondation pour les Enfants Extraordinaires, Genève; Membre du Conseil de fondation de la Fondation pour l'Innovation Technologique (FIT), Ecublens, Membre du Conseil de Fondation pour les Arts et la Culture (FAC), Nyon

C.3 Gestion des risques

L'Enterprise Risk Management (ci-après: ERM) repose sur un modèle à trois composantes ayant chacune une fonction qui lui est propre: preneur de risque (1re composante), contrôle des risques (2e composante) et assurance indépendante (3e composante).

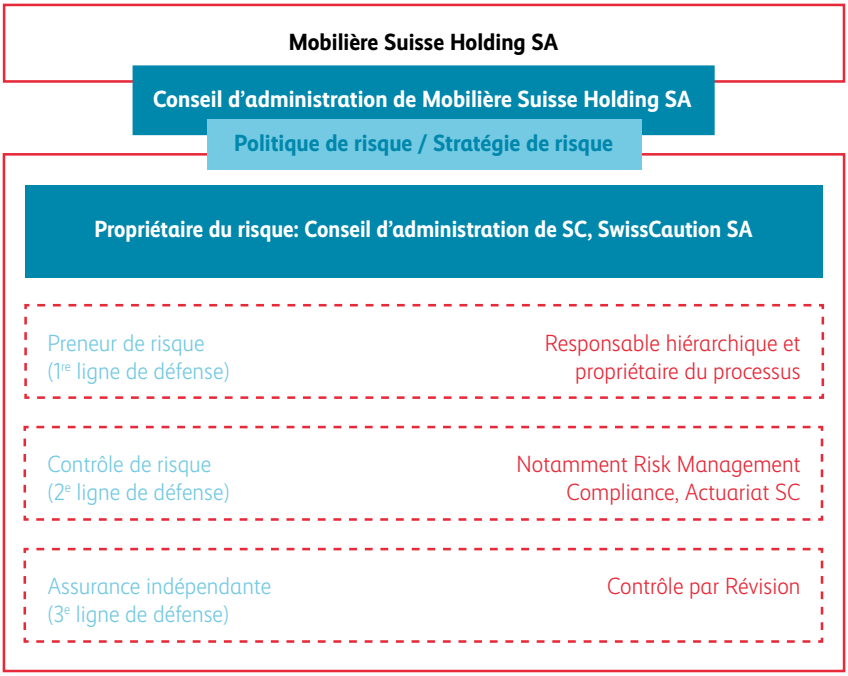

Au sein de SC, SwissCaution SA, le Risk Management est placé sous la responsabilité du Conseil d'administration, en qualité de propriétaire du risque.

L'identification, l'évaluation, le pilotage et la surveillance des risques sont assurés principalement dans les secteurs opérationnels, au plus près des risques (1re composante).

Le Risk Management et la Compliance soutiennent le Conseil d'administration et la Direction Générale dans toutes les questions liées à la gestion des risques, en tant que fonctions centrales de contrôle des risques (2e composante). Ils mettent à disposition les méthodes et instruments de pilotage des risques, surveillent le respect des directives stratégiques et de politique commerciale ainsi que des prescriptions légales. Ils vérifient l'efficacité des contrôles clefs mis en place par la 1re ligne de défense. Ils créent la transparence nécessaire en produisant les informations de gestion pertinentes sur la situation en matière de risques et de capital.

De plus, l'Actuariat, le Risk Management de l'Asset Management ainsi que les responsables de thèmes au niveau du Groupe remplissent une fonction importante dans le cadre de la conception de l'ERM.

Enfin, sur la base de procédures d'audit indépendantes et objectives, la Révision interne du Groupe Mobilière (3e composante) assiste le Conseil d'administration dans l'exercice de ses responsabilités.

C.3.1 Politique de risque

En tant que filiale de la Mobilière Suisse Holding SA, SC, SwissCaution SA reprend les normes et les principes de gestion des risques du Groupe Mobilière. Il s'ensuit que les objectifs et les principes de la gestion des risques, ainsi que les compétences en la matière, sont définis dans la politique de risque du Groupe. Cette dernière a donc valeur de directive d'ordre supérieur aux fins de l'évaluation interne des risques et des besoins en capital. Les objectifs suivants y sont définis:

- protéger la base de fonds propres,
- identifier les profils de risque et de rendement,
- protéger la réputation.

Les risques courus en relation avec les activités de l'entreprise sont analysés et évalués en fonction des sept catégories de risques suivantes: risques d'assurance, risques de marché, risques de crédit, risques de liquidités, risques opérationnels, risques de réputation et risques stratégiques. Les analyses et les évaluations sont réalisées à l'aide de méthodes aussi bien quantitatives que qualitatives. La prise en compte active des risques liés à la durabilité s'effectue dans les processus de gestion des risques à l'échelle du Groupe, selon ces sept catégories de risques.

C.3.2 Stratégie de risque

La stratégie de risque de SC, SwissCaution SA validée par le Conseil d'administration de SwissCaution et mise en œuvre par la Direction Générale, définit la propension au risque – dont dépendent les besoins en capital – et donne d'autres directives qualitatives et quantitatives de pilotage des risques importants. Ces directives portent notamment sur la limitation des risques qui, s'ils se réalisaient, ne menaceraient pas nécessairement l'existence de l'entreprise, mais pourraient néanmoins entamer durablement la confiance des clients, des collaborateurs et du public.

C.3.3 Système de contrôle interne

Au sein de SC, SwissCaution SA, le système de contrôle interne (ci-après: SCI) comprend l'ensemble des procédures, méthodes et mesures prescrites à l'interne afin de garantir une sécurité appropriée en matière de risques liés à la conduite des affaires, notamment en ce qui concerne la fiabilité du reporting financier, le respect des lois, des prescriptions et l'efficacité des processus métier. Le comité de pilotage (ci-après: COPIL) assure la surveillance et le suivi des mesures dans le cadre du SCI et veille à une gestion des risques efficace, concrète et documentée. Les risques opérationnels sont régulièrement évalués et des mesures sont prises pour minimiser et solutionner les risques auxquels la société pourrait se retrouver confrontée. Le COPIL surveille aussi régulièrement les principaux risques de compliance, y compris les contrôles clés associés.

D Profil de risque

D.1 Catégories de risques

La prise en compte active des risques en matière de durabilité s'effectue dans les processus de gestion des risques, selon les catégories de risques définies. Les risques importants évalués par SC, SwissCaution SA se subdivisent comme suit:

D.1.1 Risque technique

Par risque technique (incluant le risque de tarification et/ou le risque de réserve), on entend le risque de subir des pertes économiques lorsque les sinistres et les prestations assurés ne correspondent pas aux prévisions sur le plan de la survenance, du montant ou du calendrier.

Risque technique

en millions de CHF	31.12.2024	31.12.2023
Risque technique	**4.9**	4.2

Le montant présenté au titre du risque technique au jour de référence correspond au besoin en capital calculé à l'aide du modèle SST. En simplifiant, on peut dire que ce risque indique quel serait le montant de la perte moyenne qui résulterait d'un événement centennal dans le domaine du risque technique.

D'autres informations sont présentées au chapitre G «Solvabilité».

D.1.2 Risque de marché

Par risque de marché, on entend le risque de pertes économiques résultant de variations des prix du marché (p. ex. actions, devises, spreads de crédit, matières premières, biens immobiliers ou taux d'intérêt).

Risque de marché

en millions de CHF	31.12.2024	31.12.2023
Risque de marché	**7.3**	6.8

Le montant présenté au titre du risque de marché au jour de référence correspond au besoin en capital calculé à l'aide du modèle SST. En simplifiant, on peut dire que ce risque indique quel serait le montant de la perte moyenne qui résulterait d'un événement centennal dans le domaine du risque de marché.

D'autres informations sont présentées au chapitre G «Solvabilité».

D.1.3 Risque de crédit

Par risque de crédit, on entend le risque de subir des pertes économiques lorsqu'une contrepartie ou un autre débiteur n'est plus à même de tenir ses engagements (risque de défaillance).

Risque de crédit

en millions de CHF	31.12.2024	31.12.2023
Risque de crédit	**5.6**	6.3

Le montant présenté au titre du risque de crédit au jour de référence correspond au besoin en capital calculé à l'aide du modèle SST. En simplifiant, on peut dire que ce risque indique quel serait le montant de la perte moyenne qui résulterait d'un événement centennal dans le domaine du risque de crédit.

D'autres informations sont présentées au chapitre G «Solvabilité».

D.1.4 Risque opérationnel

Par risque opérationnel, on entend le risque de pertes lié à l'inadéquation ou à la défaillance de procédures, de personnes ou de systèmes internes, ou encore à des événements extérieurs. En font également partie le risque juridique et le risque de compliance.

Les risques opérationnels sont gérés de manière systématique et appropriée, afin de prévenir ou de déceler les dommages économiques et d'assurer la régularité et la fiabilité des opérations et du reporting financier. Ils sont identifiés à l'aide de contrôles clés appropriés.

D.1.5 Risque de liquidités

Par risque de liquidités, on entend l'éventualité qu'en raison des risques liés à ses activités opérationnelles, d'investissement ou de (re) financement, l'entreprise ne puisse pas honorer entièrement et dans les délais des engagements de paiement échus.

Le risque de liquidité de SwissCaution est considéré comme très faible.

D.1.6 Risque stratégique

Par risque stratégique, on entend le risque découlant de la prise de décisions stratégiques erronées, de la mise en œuvre inappropriée de décisions ou de l'incapacité à s'adapter aux changements touchant l'environnement de l'entreprise.

L'analyse stratégique de l'entreprise et de son environnement ainsi que l'estimation des chances à saisir et des risques encourus servent de bases décisionnelles à l'établissement de la stratégie d'entreprise. Des risques stratégiques importants sont régulièrement évalués, surveillés et pilotés par le COPIL et la Direction Générale.

D.1.7 Risque de réputation

Par risque de réputation, on entend le risque d'une perte d'image et, par conséquent, d'une diminution de la valeur de SC, SwissCaution SA, se répercutant ensuite sur la valeur du Groupe Mobilière. Ce risque peut résulter de décisions opérationnelles erronées, de comportements professionnels inadéquats, de conflits d'intérêts, de l'inobservation de lois et de règlements ou encore d'une culture de conduite et d'entreprise déficiente.

La réputation de l'entreprise est un facteur de succès fondamental et doit le rester. Les collaborateurs sont conscients que la bonne réputation de leur entreprise et du Groupe Mobilière peut subir des dommages et agissent par conséquent de manière à la préserver.

Actuellement, des risques de réputation sont pris en relation avec l'image de marque. Ils peuvent se réaliser en cas de publications incorrectes, d'absence de réaction face à des avis négatifs concernant SC, SwissCaution SA, d'inobservation de mesures de communication et de marketing, ou de manquements aux règles régissant l'identité d'entreprise.

D.1.8 Durabilité

La prise en compte active des risques de durabilité s'effectue dans le cadre des processus de gestion des risques à l'échelle du groupe, selon les catégories de risques définies. Les risques de durabilité sont des événements ou des conditions dans les domaines de l'environnement, du social ou de la gestion d'entreprise (risques ESG), dont la survenance peut avoir des répercussions négatives effectives ou potentielles sur le patrimoine, la situation financière et les résultats ainsi que sur la réputation du Groupe Mobilière. Lors de l'évaluation des risques ESG, nous tenons compte de la double matérialité: d'une part, nous examinons les effets de l'activité de notre entreprise sur l'environnement et la société (risques inside-out), par exemple lorsqu'il est perçu que notre activité commerciale a un impact négatif sur l'environnement et la société. D'autre part, nous examinons l'impact de l'environnement et de la société sur notre profil de risque (risques outside-in). Ces risques peuvent avoir des conséquences financières et se situent notamment dans les domaines des risques d'assurance, des placements, de la position sur le marché et du développement. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les différentes catégories de risques et sont en même temps dépendants de celles-ci.

Le thème de la durabilité et les risques pertinents qui y sont liés font partie du catalogue des risques à l'échelle du groupe. Cette systématisation nous permet, en tant que groupe, de les identifier, de les évaluer et de les gérer de manière cohérente. Les risques liés au développement durable ne font toutefois pas partie des sept catégories de risque.

D.2 Concentrations de risques

Les concentrations de risques résultent soit d'un seul risque important, soit d'une agrégation importante de risques interdépendants du fait qu'ils ont une cause ou un générateur commun.

D.2.1 Concentration géographique

Les concentrations de risques sont jugées minimes dans l'ensemble, même si une concentration géographique de risques découle du fait que les activités de l'entreprise se limitent au marché suisse.

D.2.2 Concentration de risques d'assurance

Le danger de concentration de risques d'assurance est jugé très faible, car la somme d'assurance stipulée dans chaque contrat ne représente qu'un petit montant par rapport à l'ensemble du portefeuille et aucun cumul d'événements n'est à redouter.

D.2.3 Concentration de risques de marché et de crédit

La politique de placement du Groupe Mobilière prévoit une diversification appropriée des placements de capitaux. Elle est mise en œuvre par la stratégie de placement définie annuellement.

D.3 Mesures et instruments de réduction des risques

D.3.1 Good Corporate Governance

Le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA, avec sa politique de risque à l'échelle du Groupe, et le Conseil d'administration de SC, SwissCaution SA, avec sa stratégie de risque annuelle, ont posé des jalons essentiels pour la conception de l'ERM. Le code de conduite édicté par le Conseil d'administration du Groupe Mobilière, valable pour toutes les sociétés du groupe, pose les bases d'une compréhension uniforme de la compliance par tous les collaborateurs. Le respect du code de conduite permet de garantir la confiance, la sécurité, la transparence et de protéger la bonne réputation. Des directives permettent de garantir une gestion appropriée des risques.

D.3.2 Tests de résistance et analyses de scénarios

SC, SwissCaution SA suit une approche prospective en procédant à des analyses de scénarios dans le cadre du SST. Elle appréhende ainsi plus clairement son exposition aux risques et recueille des informations utiles au pilotage de ses activités, en particulier sur sa solidité dans des conditions extrêmes.

D.3.3 Gestion des crises et de la continuité des activités

Avec son système de gestion des crises et de la continuité des activités, SC, SwissCaution SA est préparée pour poursuivre ses activités opérationnelles même dans des circonstances extraordinaires et pour limiter les conséquences de perturbations graves de ses activités ordinaires.

D.3.4 Couverture de réassurance

SC, SwissCaution SA opère pour l'essentiel dans le domaine de l'assurance caution pour la garantie de loyer. Compte tenu de l'homogénéité de son portefeuille et du peu de risques qu'il présente, ainsi que du fait que la somme d'assurance de chaque contrat est peu élevée par rapport à l'ensemble du portefeuille, l'entreprise n'a actuellement pas besoin de couverture de réassurance.

E Évaluation

Explications relatives au bilan conforme au marché au 31 décembre 2024.

E.1 Actifs

Valeur conforme au marché des actifs

en millions de CHF	31.12.2024	31.12.2023
Titres à revenu fixe	45.7	42.6
Prêts	4.9	17.4
Actions	14.8	13.4
Autres placements	12.0	10.8
Créances sur les instruments financiers dérivés	0.0	0.2
Autres actifs	47.7	33.8
Total valeur conforme au marché des actifs	**125.0**	118.2

Dans le bilan établi à des fins de solvabilité, tous les actifs sont évalués à la valeur conforme au marché. Les différences d'évaluation des actifs du bilan conforme au Code des obligations (CO) par rapport au bilan conforme au marché résultent des titres à revenu fixe, des prêts, des actions, des autres placements et des autres actifs.

E.1.1 Titres à revenu fixe

Évaluation conforme au marché

Pour les titres à revenu fixe – en particulier les obligations –, les valeurs observées sur le marché sont prises en considération.

Évaluation conforme au CO

Selon le CO, les titres à revenu fixe sont évalués conformément aux dispositions de l'art. 110 de l'ordonnance sur la surveillance (OS), à savoir d'après la méthode d'amortissement linéaire des coûts.

Informations quantitatives sur la différence d'évaluation

Au 31 décembre 2024, l'évaluation conforme au marché était supérieure de 0.8 million de CHF à l'évaluation selon le CO.

E.1.2 Prêts

Évaluation conforme au marché

Les valeurs proches du marché des prêts sont calculées selon la méthode DCF. Des taux d'intérêts ajustés en fonction des risques et conformes aux conditions du marché sont utilisés pour l'actualisation.

Évaluation conforme au CO

Selon le CO, les prêts sont évalués à la valeur nominale moins les ajustements d'évaluation.

Informations quantitatives sur la différence d'évaluation

Au 31 décembre 2024, l'évaluation conforme au marché était inférieure de 0.1 million de CHF à l'évaluation selon le CO.

E.1.3 Actions

Évaluation conforme au marché
Les actions sont portées au bilan à la valeur actuelle.

Évaluation conforme au CO
Selon le CO, les actions sont évaluées d'après le principe de la valeur la plus basse, c'est-à-dire au maximum au coût d'acquisition ou au prix de marché le plus bas.

Informations quantitatives sur la différence d'évaluation
Au 31 décembre 2024, l'évaluation conforme au marché était supérieure de 3.4 millions de CHF à l'évaluation selon le CO.

E.1.4 Autres placements

Évaluation conforme au marché
Pour les autres placements (fonds de placement et matières premières), les valeurs observées sur le marché sont utilisées. Si aucune valeur actuelle déterminée par des tiers indépendants n'est disponible pour les instruments de capitaux propres non cotés, ceux-ci sont évalués au coût d'acquisition, déduction faite des ajustements d'évaluation nécessaires.

Évaluation conforme au CO
Selon le CO, les autres placements sont évalués d'après le principe de la valeur la plus basse, c'est-à-dire au maximum au coût d'acquisition ou au prix de marché le plus bas.

Informations quantitatives sur la différence d'évaluation
Au 31 décembre 2024, l'évaluation conforme au marché était supérieure de 1.9 million de CHF à l'évaluation selon le CO.

E.1.5 Créances sur instruments financiers dérivés

Évaluation conforme au marché
Les créances sur instruments financiers dérivés sont valorisées sur la base du cours journalier de marché.

Évaluation conforme au CO
La valeur actuelle n'est pas prise en compte pour les options put stratégiques.

Informations quantitatives sur la différence d'évaluation
Au 31 décembre 2024, il n'y avait pas de différence d'évaluation entre l'évaluation conforme au marché et l'évaluation conforme au CO.

E.1.6 Autres actifs

Évaluation conforme au marché et évaluation conforme au CO
Les autres actifs (liquidités, créances monétaires, créances, autres actifs) sont évalués à la valeur nominale.

De plus, les créances dues par les preneurs d'assurance sont évaluées à la valeur conforme au marché, en escomptant les paiements attendus des preneurs d'assurance aux taux sans risque.

Informations quantitatives sur la différence d'évaluation
Au 31 décembre 2024, l'évaluation conforme au marché était inférieure de 0.01 million de CHF à l'évaluation selon le CO.

E.2 Capitaux étrangers

Valeur conforme au marché des passifs

en millions de CHF	**31.12.2024**	31.12.2023
Meilleure valeur estimative des engagements d'assurance	9.1	4.6
Montant minimum	2.1	2.3
Autres engagements	31.7	33.3
Total valeur proche du marché des capitaux étrangers	**42.9**	40.3

Dans le bilan établi à des fins de solvabilité, les engagements d'assurance et les autres engagements sont évalués à la valeur conforme au marché. Les différences d'évaluation des passifs du bilan conforme au CO par rapport au bilan proche du marché résultent des engagements d'assurance.

E.2.1 Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance et Montant minimum

Évaluation conforme au marché

La valeur conforme au marché des engagements d'assurance se compose de la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance et du montant minimum. La valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance se compose des provisions techniques nécessaires et des autres provisions techniques. Elle est escomptée avec la courbe des taux sans risque. En ajoutant le montant minimum, on obtient la valeur conforme au marché des engagements d'assurance. Les éléments qui composent les engagements d'assurance sont expliqués ci-dessous.

Les provisions techniques nécessaires – ou la valeur estimative la meilleure possible des provisions – à une date de référence donnée correspondent aux estimations non biaisées des paiements nominaux de sinistres qui interviendront après la date de référence pour l'ensemble des sinistres survenus jusqu'à cette date. Elles incluent aussi les frais de traitement des sinistres. Les provisions techniques nécessaires se composent des provisions pour sinistres en cours et des Unexpired Risk Reserves.

Les provisions pour sinistres en cours sont calculées à l'aide de triangles de liquidation et de processus actuariels usuels dans la branche; ce faisant, le portefeuille dans son ensemble est réparti en sous-portefeuilles les plus homogènes possible, autrement dit présentant des caractéristiques de liquidation comparables. Pour le SST, les modèles de paiement sont déterminés au moyen des triangles de liquidation agrégés «Finances et caution».

L'Unexpired Risk Reserve comprend les reports de primes statutaires conformes au CO, c'est-à-dire les parts de primes déjà émises mais non encore acquises et qui servent à couvrir les sinistres qui n'ont pas encore été encourus ainsi que leurs coûts pour des risques déjà souscrits. Ces primes attendues, non encore acquises, sont mises en rapport avec les sinistres et les coûts attendus. Les gains et pertes attendus des primes non acquises sont donc, conformément au SST, désormais inclus dans le RTK au 31 décembre 2024.

Le montant minimum est le coût du capital porteur de risque résiduel au terme de l'exercice pour les sinistres qui n'ont pas encore pu être réglés ou n'ont pu l'être qu'en partie. Lors de la détermination du montant minimum, le risque global résultant des risques résiduels d'assurance, de marché et de crédit est calculé pour chaque future année de traitement de ces sinistres. La somme obtenue est ensuite multipliée par le taux de coût du capital prescrit de 6 %, cela en présumant qu'un hypothétique bailleur de fonds devrait être indemnisé des risques qu'il prendrait à un taux dépassant de 6 % le taux sans risque.

Le montant minimum au 31 décembre 2024 s'élevait à 2.1 millions de CHF.

Évaluation conforme au CO
Selon le CO, les provisions techniques sont évaluées conformément au plan d'exploitation soumis à la FINMA et approuvé par celle-ci. Elles remplissent les prescriptions légales de l'ordonnance sur la surveillance et de l'ordonnance de la FINMA sur la surveillance des assurances. Le montant minimum n'existe pas dans l'évaluation selon le CO.

Informations quantitatives sur la différence d'évaluation
Au 31 décembre 2024, l'évaluation conforme au marché était inférieure de 15.9 millions de CHF à l'évaluation selon le CO.

Les écarts d'évaluation des capitaux étrangers entre le bilan selon le CO et le bilan conforme au marché résultent:

- de l'effet d'escompte sur les provisions nécessaires actualisées avec la courbe des taux sans risque,
- de la suppression de la réserve pour fluctuations qui ne figure pas au bilan à la valeur conforme au marché,
- de l'évaluation économique des provisions pour reports de primes vers l'Unexpired Risk Reserve, et
- du montant minimum.

E.2.2 Autres engagements

Évaluation conforme au marché et évaluation conforme au CO
En règle générale, les autres engagements sont évalués à la valeur nominale.

Informations quantitatives sur la différence d'évaluation
Il n'y a pas de différence d'évaluation entre le bilan conforme au CO et celui conforme au marché.

F Gestion du capital

F.1 Objectifs, stratégie et horizon temporel de la planification du capital

SC, SwissCaution SA a pour objectif d'assurer durablement le financement de ses affaires d'assurance par ses propres moyens. Elle applique à cet effet une stratégie à long terme qui prévoit notamment que les risques encourus soient toujours proportionnés aux fonds propres.

F.2 Fonds propres

Au 31 décembre 2024, les fonds propres de SC, SwissCaution SA conformément au CO se composaient comme suit:

Fonds propres bilan

en millions de CHF	31.12.2024	31.12.2023
Capital-actions	3.0	3.0
Réserves légales issues du bénéfice	1.5	1.5
Bénéfice résultant du bilan	55.9	59.2
– Report de bénéfice	39.2	37.4
– Bénéfice annuel	16.7	21.8
Total fonds propres	**60.4**	63.7

F.3 Principales modifications intervenues en 2024

Tableau de variation des fonds propres en millions de CHF	Capital-actions	Réserves légales issues du bénéfice	Bénéfice résultant du bilan	Fonds propres
Etat au 31.12.2023	3.0	1.5	59.2	63.7
Versement de dividendes			–20.0	–20.0
Bénéfice annuel			16.7	16.7
Etat au 31.12.2024	**3.0**	**1.5**	**55.9**	**60.4**

F.4 Principales différences entre les fonds propres présentés dans le rapport de gestion et la différence entre les actifs et les fonds étrangers évalués à la valeur conforme au marché

Différence d'évaluation des fonds propres

en millions de CHF	CO 31.12.2024	Ecarts d'évaluation	Valeur proche du marché 31.12.2024
Fonds propres	**60.4**	**21.7**	**82.1**

Au 31 décembre 2024, la différence entre les fonds propres évalués conformément au CO et celle entre les actifs et les fonds étrangers évalués à la valeur conforme au marché s'élevait à 21.7 millions de CHF. L'essentiel de cette différence d'évaluation résulte des provisions techniques (valeur estimative la meilleure possible, c'est-à-dire sans montant minimum), à hauteur de 18.0 millions de CHF.

G Solvabilité

Remarque préliminaire
SC, SwissCaution SA calcule sa solvabilité sur la base du modèle standard. Les indicateurs SST calculés au 31 décembre 2024 correspondent à ceux transmis à la FINMA dans le cadre du reporting SST.

Des indications sur le capital porteur de risque et le capital cible de la période précédente figurent en outre dans l'annexe du présent rapport. Ces indications correspondent à celles transmises à la FINMA en 2024 calculées sur la base du modèle standard.

La FINMA n'a pas modifié les valeurs de la période précédente figurant dans l'annexe. Au moment de la publication du présent rapport, la FINMA n'avait pas encore examiné les valeurs de la période sous revue (jour de référence: 31 décembre 2024).

G.1 Capital porteur de risque

Capital porteur de risque

en millions de CHF	**31.12.2024**	31.12.2023
Différence entre la valeur des actifs conforme au marché et la valeur des engagements conforme au marché	82.1	77.9
Déductions	–17.0	–20.0
Instruments de capital amortisseurs de rique (CAR) du tier 1 imputés au capital de base	0.0	0.0
Capital de base	**65.1**	57.9
Capital complémentaire	0.0	0.0
Capital porteur de risque	**65.1**	57.9

Le capital porteur de risque de 65.1 millions de CHF a connu une augmentation de 7.2 millions de CHF (+12 %) en raison du résultat technique.

Le dividende de 17.0 millions de CHF diminue de 3.0 millions de CHF (–15 %).

G.2 Capital cible

Composants du capital cible

Valeur au 31.12.2024 | Variation par rapport à l'ex. préc. en MCHF

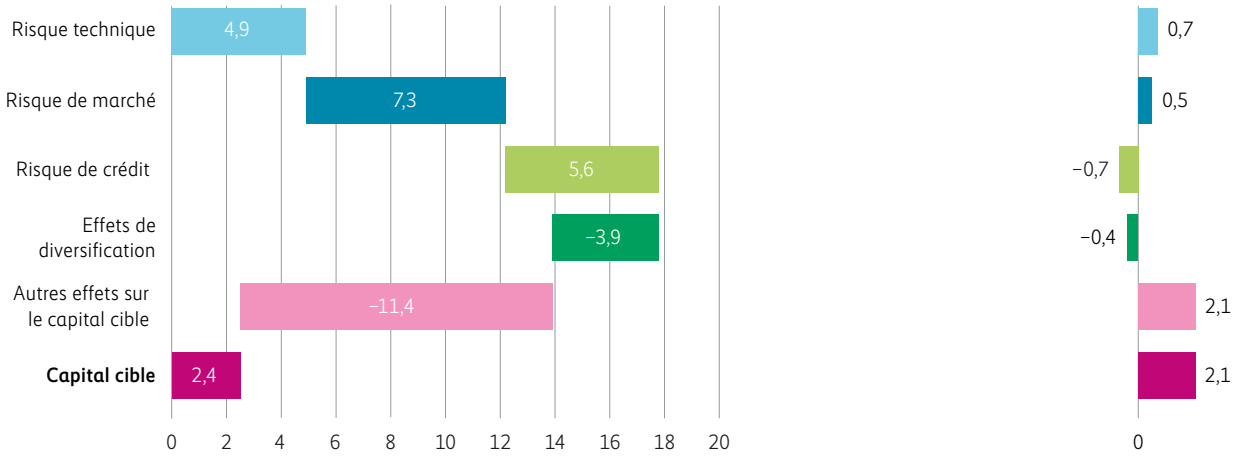

Au 31 décembre 2024, le capital cible de SC, SwissCaution SA s'élevait à 2.4 millions de CHF, présentant ainsi une augmentation de 2.1 millions de CHF par rapport à l'exercice précédent. Les différentes composantes du capital cible ont évolué comme suit:

- Le risque technique de 4.9 millions de CHF a augmenté de 0.7 million de CHF (+17 %).
- Le risque de marché de 7.3 millions de CHF a connu une hausse de 0.5 million de CHF (+7 %).
- Le risque de crédit de 5.6 millions de CHF a connu une baisse de 0.7 million de CHF (–12 %).
- L'effet de diversification a connu une augmentation de 0.4 million de CHF (+12 %) pour atteindre 3.9 millions de CHF, résultant de l'agrégation des distributions des risques technique, de marché et de crédit.
- Le poste lié aux autres effets sur le capital cible de 11.4 millions de CHF a diminué de 2.1 millions de CHF (–16 %) en raison de la baisse du résultat technique attendu.

G.2.1 Risque technique

Composants du risque technique

Valeur au 31.12.2024 | Variation par rapport à l'ex. préc. en MCHF

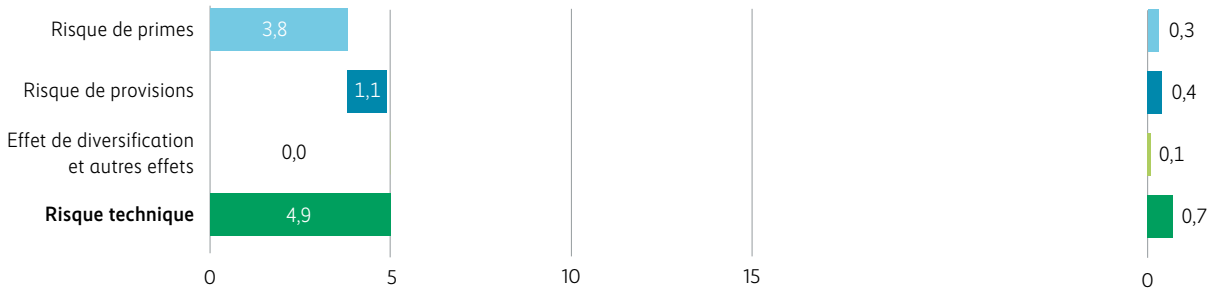

Le risque technique de SC, SwissCaution SA a augmenté de 0.7 million de CHF (+17 %) par rapport au SST précédent pour atteindre 4.9 millions de CHF:

- Le risque de primes de 3.8 millions de CHF a connu une hausse de 0.3 million de CHF (+7 %) qui s'explique principalement par la croissance du portefeuille.
- Le risque de provisions de 1.1 million de CHF a augmenté de 0.4 million de CHF (+56 %), en raison de la hausse des réserves et un changement de modélisation.
- L'effet de diversification et les autres effets ont diminué de 0.1 million de CHF (–62 %) pour s'établir à 0.0 million de CHF.

G.2.2 Risque de marché

Composants du risque de marché

Valeur au 31.12.2024 | Variation par rapport à l'ex. préc. en MCHF

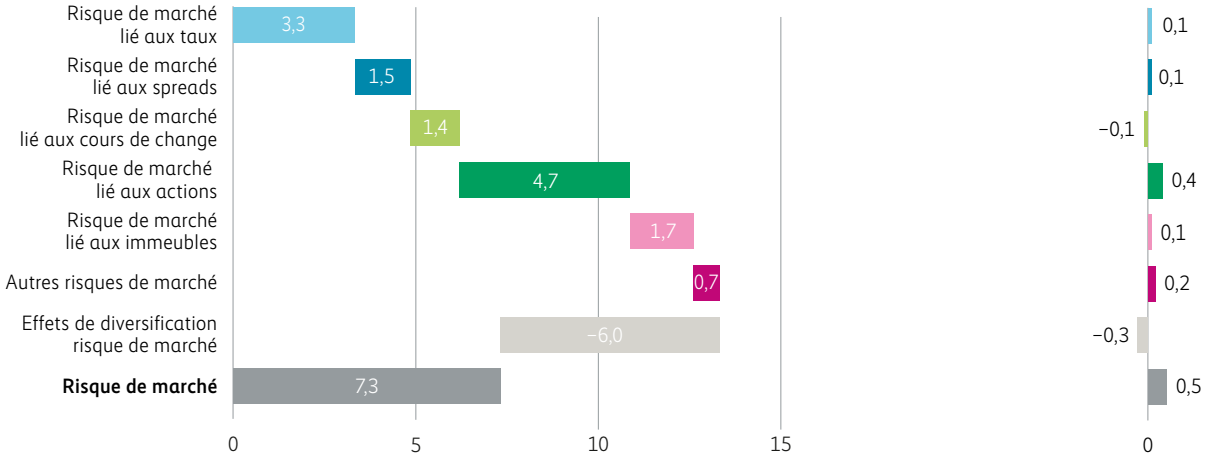

L'impact du risque de marché sur le capital cible s'élevait à 7.3 millions de CHF au 31 décembre 2024, en augmentation de 0.5 million de CHF (+7 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse du risque de marché lié aux actions de 0.4 million de CHF (+9 %) générée par l'évolution favorable du marché.

G.2.3 Risque de crédit

Risque de crédit

en millions de CHF	31.12.2024	31.12.2023
Risque de crédit	**5.6**	6.3

Le risque de crédit s'élève à 5.6 millions de CHF au 31 décembre 2024, une baisse de 0.7 million de CHF (–12 %) par rapport à l'exercice précédent qui s'explique principalement par une amélioration de la solvabilité des débiteurs.

G.3 Quotient SST et excédent de couverture

Quotient SST

en %	31.12.2024	31.12.2023
Quotient SST	**2 664 %**	18 462 %

Le quotient SST est défini comme le rapport entre le capital porteur de risque et le capital cible. Comme le capital cible est insignifiant en comparaison avec le capital porteur de risque, le quotient SST perdait son interprétation habituelle de mesure de solvabilité. C'est pourquoi nous utilisons le montant de l'excédent de couverture (capital porteur de risque moins capital cible) pour évaluer la solvabilité de la société.

L'excédent de couverture

en millions de CHF	31.12.2024	31.12.2023
L'excédent de couverture	**62.7**	57.6

Au 31 décembre 2024, le montant de l'excédent de couverture s'élevait à 62.7 millions de CHF. Ce montant résulte de la différence entre le capital porteur de risque de 65.1 millions de CHF et le capital cible de 2.4 millions de CHF.

L'augmentation du montant de l'excédent couverture de 5.1 millions de CHF (+9 %) par rapport au 31 décembre 2023 s'explique principalement par l'augmentation du capital porteur de risque comme expliquée précédemment.

Nyon, le 29 avril 2025

SC, SwissCaution SA

Le Conseil d'administration

Annexe au rapport sur la situation financière 2024 de SC, Swisscaution SA

1 Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale de SC, Swiss Caution SA, comptes annuels 2024

2 Résultats de l'entreprise

3 Bilan SST

4 Solvabilité

Rapport de l'organe de révision

SC, SwissCaution SA, Nyon

Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale sur l'audit
des

comptes annuels 2024

KPMG SA
Lausanne, le 10 mars 2025

KPMG SA
Avenue du Théâtre 1
Case postale 6663
CH-1002 Lausanne

+41 58 249 45 55
kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de SC, SwissCaution SA, Nyon

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit
Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de SC, SwissCaution SA (la société), comprenant le compte de résultat, le bilan et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit
Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations
La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

© 2025 KPMG SA, société anonyme suisse, est une société du groupe KPMG Holding LLP. KPMG Holding LLP est membre de l'organisation mondiale KPMG d'entreprises indépendantes rattachées à KPMG International Limited, une société à responsabilité limitée de droit anglais. Tous droits réservés.

Entreprise certifiée EXPERTsuisse

SC, SwissCaution SA, Nyon
Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale sur l'audit des comptes annuels

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels
Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels
Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence

d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition du conseil d'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts, et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Thomas Schwarz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Felipe Vranken

Lausanne, le 10 mars 2025

Annexes :
- Comptes annuels constitués du compte de résultat, du bilan et annexe
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

Comptes annuels

Compte de résultat

en CHF	Annexe		2024		2023
Primes brutes		61 416 516.70		58 419 077.35	
Variation des reports de primes		–5 438 568.26		–356 311.00	
Primes acquises pour propre compte		**55 977 948.44**		58 062 766.35	
Produits des recouvrements sur sinistres		9 555 170.96		12 185 291.08	
Total des produits de l'activité technique d'assurance		**65 533 119.40**	**65 533 119.40**	70 248 057.43	70 248 057.43
Charges des sinistres (montants payés bruts)		–19 208 415.70		–18 556 606.65	
Total des charges des sinistres pour propre compte		**–19 208 415.70**		–18 556 606.65	
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	1	–28 249 871.96		–26 838 678.91	
Total des charges de l'activité technique		**–47 458 287.66**	**–47 458 287.66**	–45 395 285.56	–45 395 285.56
Résultat technique			**18 074 831.74**		24 852 771.87
Produits des placements	2	2 945 340.57		1 716 555.54	
Charges financières et frais de gestion des placements	3	–1 545 600.96		–1 103 239.46	
Résultat des placements		**1 399 739.61**	**1 399 739.61**	613 316.08	613 316.08
Autres charges financières	3		–136 916.40		–271 990.97
Bénéfice avant impôts			**19 337 654.95**		25 194 096.98
Impôts directs			–2 612 705.55		–3 407 433.27
Bénéfice net de l'exercice			**16 724 949.40**		21 786 663.71

Bilan au 31.12.

en CHF	Annexe	2024	2023
Actifs			
Placements		**71 463 816.09**	83 987 880.57
Titres à revenu fixe		44 912 494.92	43 552 438.53
Prêts		5 000 000.00	18 000 000.00
Actions		11 422 204.08	12 069 557.90
Autres placements	4	10 129 117.09	10 365 884.14
Liquidités		36 240 854.32	19 043 233.50
Immobilisations corporelles		63 353.87	148 861.05
Créances nées d'opérations d'assurance (nettes des corrections de valeur)	5	9 936 983.72	13 642 138.19
Autres créances	6	724 413.87	714 775.08
Comptes de régularisation	7	812 899.42	859 931.22
Total des actifs		**119 242 321.29**	118 396 819.61
Passifs			
Provisions pour reports de primes		9 597 727.26	4 159 159.00
Provisions pour sinistres en cours		17 535 453.85	16 938 098.45
Total des provisions techniques		**27 133 181.11**	21 097 257.45
Dettes nées d'opérations d'assurance	8	7 890.00	16 933.75
Autres passifs	9	5 617 232.89	4 830 690.27
Comptes de régularisation	10	26 086 979.74	28 779 849.99
Total des provisions et dettes externes		**31 712 102.63**	33 627 474.01
Capital-actions		3 000 000.00	3 000 000.00
Réserves légales issues du bénéfice		1 500 000.00	1 500 000.00
Réserves facultatives issues du bénéfice		55 897 037.55	59 172 088.15
- Bénéfice reporté		39 172 088.15	37 385 424.44
- Bénéfice de l'exercice		16 724 949.40	21 786 663.71
Total des fonds propres		**60 397 037.55**	63 672 088.15
Total des passifs		**119 242 321.29**	118 396 819.61

Annexe aux comptes annuels

Raison sociale et forme juridique
Le champ d'activité de SC, SwissCaution SA, société anonyme de droit Suisse, s'étend à fournir des prestations d'assurance, en particulier dans le domaine des garanties de loyers et toute activité y relative. Elle est détenue à 100 % par la société Mobilière Suisse Holding SA depuis le 12 octobre 2016.

Principes de comptabilisation et d'évaluation
Le bilan annuel a été établi conformément aux dispositions de la comptabilité commerciale et de la comptabilité du droit des obligations suisse (Art. 957ss CO). Le contenu minimum obligatoire est basé sur les exigences actuelles de l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) concernant la surveillance des entreprises d'assurance privées (Art. 85 y compris l'annexe AVO-FINMA).

Les principes suivants ont été utilisés dans les comptes annuels:

Titres à revenu fixe: évalués selon la méthode du coût amorti

Dépôts à terme: évalués à la valeur nominale sous déduction des correctifs de valeurs jugés nécessaires

Actions et autres investissements: Les actions et autres investissements sont portées au bilan au coût d'acquisition ou à la valeur de marché, selon le moins élevé des deux. Les autres investissements comprennent les produits de placement collectif et les matières premières.

Les *dérivés* à des fins de couverture sont évalués de manière analogue à l'activité principale. Pour les options de vente stratégiques, la valeur temps n'est pas prise en compte. Celle-ci est entièrement amortie ou créditée au moment de l'exercice de la couverture ou de sa liquidation, avec un impact sur le résultat.

Évaluation des devises étrangères: La méthode d'évaluation des devises étrangères des investissements en biens matériels a été modifiée au cours de l'année de rapport 2024 afin d'assurer une représentation plus appropriée. Jusqu'en 2023, l'évaluation des devises étrangères des coûts d'acquisition se faisait aux taux de change historiques. À partir de 2024, l'évaluation sera effectuée selon les taux de change actuels à la date de clôture du bilan. Les modifications qui en résultent sont prises en compte dans les états financiers dans les postes des produits des placements et des charges financières et frais de gestion des placements.

Immobilisations corporelles et incorporelles: La durée d'armortissement est de 3 ans.

Créances nées d'opérations d'assurance: Les créances nées d'opérations d'assurance sont portées au bilan à leur valeur nominale. Les créances jugées compromises font l'objet de provisions directement déduites à l'actif.

Autres actifs et autres passifs: Les autres actifs et passifs sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Provisions techniques: Les provisions techniques ont été constituées conformément au plan d'exploitation agréé avec la FINMA et au règlement sur les provisions techniques.

1 Ventilation des frais d'acquisition et de gestion pour propre compte

en CHF	2024	2023
Total ventilation des frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	**–28 249 871.96**	–26 838 678.91
Charges de personnel	–14 927 771.15	–13 959 975.78
Prestations en matière de révision	–86 904.30	–74 706.35
Amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	–85 507.18	–147 343.50
Autres charges d'exploitations	–13 149 689.33	–12 656 653.28

2 Produits des placements

en CHF	2024	2023
Titres à revenu fixe	497 625.66	212 726.15
Prêts	48 873.61	49 000.00
Actions	1 699 913.72	976 444.57
Autres placements	634 753.47	426 437.06
Liquidités	64 174.11	51 947.76
Total des produits des placements	**2 945 340.57**	1 716 555.54

Produits des placements par catégorie d'investissement 2024	Revenus	Revalorisations	Bénéfices réalisés	Total
Titres à revenu fixe	415 082.74	0.00	82 542.92	497 625.66
Prêts	48 873.61	0.00	0.00	48 873.61
Actions	279 774.28	157 442.43	1 262 697.01	1 699 913.72
Autres placements 1	239 025.23	287 456.65	108 271.59	634 753.47
Liquidités	49 631.55	0.00	14 542.56	64 174.11
Total	**1 032 387.41**	**444 899.08**	**1 468 054.08**	**2 945 340.57**
Placements collectifs	239 025.23	287 456.65	108 271.59	634 753.47
Placements alternatifs	0.00	0.00	0.00	0.00
1 Autres placements	**239 025.23**	**287 456.65**	**108 271.59**	**634 753.47**

Produits des placements par catégorie d'investissement 2023	Revenus	Revalorisations	Bénéfices réalisés	Total
Titres à revenu fixe	179 860.75	0.00	32 865.40	212 726.15
Prêts	49 000.00	0.00	0.00	49 000.00
Actions	257 546.79	407 354.45	311 543.33	976 444.57
Autres placements 2	238 562.41	99 135.31	88 739.34	426 437.06
Liquidités	33 651.77	0.00	18 295.99	51 947.76
Total	758 621.72	506 489.76	451 444.06	1 716 555.54
Placements collectifs	238 562.41	99 135.31	88 739.34	426 437.06
2 Autres placements	238 562.41	99 135.31	88 739.34	426 437.06

3 Charges financières et frais de gestion des placements

en CHF	2024	2023
Charges par catégorie d'investissement		
Titres à revenu fixe	–473 063.00	–204 387.02
Actions	–878 683.45	–673 579.00
Autres placements	–12 803.00	–62 784.46
Liquidités	–9 566.38	–37 904.35
Total charges par catégorie d'investissement	**–1 374 115.83**	–978 654.83
Autres charges et frais de gestion des placements		
Charges pour la gestion du capital	–158 229.53	–135 446.07
Impôts sur les revenus de l'épargne étrangère	–13 236.32	10 989.14
Charges d'intérêts Liquidités	–19.28	–127.70
Total charges financières et frais de gestion des placements	**–1 545 600.96**	–1 103 239.46

Charges financières des placements par catégorie d'investissement 2024	Amortissements des placements	Pertes réalisées	Total
Titres à revenu fixe	0.00	–473 063.00	–473 063.00
Actions	–646 595.62	–232 087.83	–878 683.45
Autres placements 1	–10 787.18	–2 015.82	–12 803.00
Liquidités	0.00	–9 566.38	–9 566.38
Total	**–657 382.80**	**–716 733.03**	**–1 374 115.83**
Placements collectifs	–10 787.18	–2 015.82	–12 803.00
Placements alternatifs	0.00	0.00	0.00
1 Autres placements	**–10 787.18**	**–2 015.82**	**–12 803.00**

Charges financières des placements par catégorie d'investissement 2023	Amortissements des placements	Pertes réalisées	Total
Titres à revenu fixe	0.00	–204 387.02	–204 387.02
Actions	–302 871.67	–370 707.33	–673 579.00
Autres placements 2	–29 873.10	–32 911.36	–62 784.46
Liquidités	0.00	–37 904.35	–37 904.35
Total	–332 744.77	–645 910.06	–978 654.83
Placements collectifs	–29 873.10	–32 911.36	–62 784.46
Placements alternatifs	0.00	0.00	0.00
2 Autres placements	–29 873.10	–32 911.36	–62 784.46

4 Autres placements

en CHF	31.12.2024	31.12.2023
Total autres placements	**10 129 117.09**	10 365 884.14
Placements collectifs	8 787 753.84	9 024 520.89
Placements alternatifs	1 341 363.25	1 341 363.25

5 Créances nées d'opérations d'assurance (nettes des corrections de valeur)

en CHF	31.12.2024	31.12.2023
Total créances nées d'opérations d'assurance (nettes des corrections de valeur)	**9 936 983.72**	13 642 138.19
Créances sur les preneurs d'assurance	9 936 983.72	13 642 138.19

6 Autres créances

en CHF	31.12.2024	31.12.2023
Autres créances	**724 413.87**	714 775.08
	0.00	165 318.02
Mobilière Suisse Asset Management SA	0.00	23 544.61
Mobilière Suisse Société Coopérative	0.00	141 773.41
Autres actifs envers des tiers	**724 413.87**	549 457.06

1 Ce poste comprend également les créances envers les sociétés sœurs

7 Comptes de régularisation (actif)

en CHF	31.12.2024	31.12.2023
Comptes de régularisation (actif)	**812 899.42**	859 931.22
Intérêts à recevoir	286 287.88	258 630.02
Loyer	3 600.00	17 558.35
Autre frais d'administration, frais maintenance	1 259.98	2 052.40
Frais informatiques payés d'avance	233 136.36	103 803.46
Assurances	0.00	14 263.90
Assurances charges sociales	272 137.40	238 584.65
Frais recherche personnel et formation personnel	16 477.80	23 275.29
Frais de recouvrement	0.00	62 971.66
Frais Marketing	0.00	138 791.49

8 Dettes nées d'opérations d'assurance

en CHF	31.12.2024	31.12.2023
Total dettes nées d'opérations d'assurance	**7 890.00**	16 933.75
Dettes envers les entreprises d'assurance	7 890.00	16 933.75

9 Autres passifs

en CHF	31.12.2024	31.12.2023
Autres passifs	**5 617 232.89**	4 830 690.27
	509 150.52	195 026.16
Mobilière Suisse Holding SA (Maison-mère)	12 663.53	40 947.02
Mobilière Suisse Société d'assurances SA	165 529.02	84 068.68
Mobilière Suisse Société Coopérative	238 893.36	0.00
Mobilière Suisse Assurance sur la Vie SA	72 159.39	69 322.16
Mobilière Suisse Asset Management SA	14 265.02	0.00
Mobi24 SA	4 000.00	0.00
Protekta Protection juridique SA	1 640.20	688.30
Autres passifs envers des tiers	**5 108 082.37**	4 635 664.11

1 Ce poste comprend également les créances envers les sociétés sœurs

10 Comptes de régularisation (passif)

en CHF	31.12.2024	31.12.2023
Comptes de régularisation (passif)	**26 086 979.74**	28 779 849.99
Primes payées d'avance	25 641 322.00	27 683 803.48
Frais recouvrement	1 000.00	43 740.70
Frais téléphone	15 000.00	15 000.00
Frais envois	50 000.00	100 000.00
Honoraires (fiduciaire et avocat)	87 020.50	74 048.50
Frais marketing	2 061.00	136 448.15
Frais personnel	27 798.21	66 831.71
Prime forfaitaire CE non émis	138 660.00	328 831.43
Rattrapage TVA 2018-2022	0.00	254 114.24
Autres positions de régularisation (passif)	124 118.03	77 031.78

Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Capital-actions	Réserves légales issues du bénéfice	Bénéfice au bilan	Total
Etat au 31.12.2022	3 000 000.00	1 500 000.00	57 385 424.44	61 885 424.44
Dividende distribué			–20 000 000.00	–20 000 000.00
Bénéfice net de l'exercice			21 786 663.71	21 786 663.71
Etat au 31.12.2023	3 000 000.00	1 500 000.00	59 172 088.15	63 672 088.15
Dividende distribué			–20 000 000.00	–20 000 000.00
Bénéfice net de l'exercice			16 724 949.40	16 724 949.40
Etat au 31.12.2024	**3 000 000.00**	**1 500 000.00**	**55 897 037.55**	**60 397 037.55**

Autres mentions

Nombre de collaborateurs

SC, Swisscaution SA a employé moins de 250 collaborateurs pendant l'année sous revue.

Engagements conditionnels

La société fait partie du groupe TVA du Groupe Mobilière et répond à ce titre solidairement des dettes du groupe TVA envers l'administration fiscale.

Information complémentaire

en CHF	**2024**	2023
Montant de l'encours des garanties de loyer	**1 181 615 513.00**	1 101 000 702.00

Contrats de location à long terme/contrats de leasing	**31.12.2024**	31.12.2023
Jusqu'en 2025 (2023: Jusq'en 2024)	0.00	0.00
Échéance après 2025 (2023: Échéance après 2024)	360 531.75	458 337.75
Total contrats de location à long terme non résiliables	**360 531.75**	458 337.75

Fortune liée

En raison de la particularité des affaires, en vertu de l'art. 17 LSA, les entreprises d'assurance doivent constituer une fortune liée destinée à garantir les obligations découlant des contrats d'assurance qu'elles ont conclus. Le débit de la fortune liée est calculé à partir des provisions techniques et d'un supplément adéquat (art. 18 LSA). Les biens affectés à la fortune liée doivent correspondre au minimum audit débit et servent à garantir les obligations.

Utilisation du bénéfice

en CHF	**31.12.24**	31.12.23
Bénéfice reporté	39 172 088.15	37 385 424.44
Bénéfice de l'exercice	16 724 949.40	21 786 663.71
Réserves facultatives issues du bénéfice	**55 897 037.55**	59 172 088.15
Proposition du Conseil d'administration relative à l'emploi du bénéfice disponible au bilan		
Dividende à distribuer	17 000 000.00	20 000 000.00
Report à nouveau	**38 897 037.55**	39 172 088.15

Résultats de l'entreprise

Les montants présentés dans les tableaux sont arrondis. Les totaux peuvent donc légèrement diverger de la somme des différentes valeurs.

Total

	en millions de CHF	2024	2023
1	Primes brutes	61.4	58.4
2	Primes brutes cédées aux réassureurs	0.0	0.0
3	Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	61.4	58.4
4	Variations des reports de primes	–5.4	–0.4
5	Variations des reports de primes part des réassureurs	0.0	0.0
6	Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)	56.0	58.1
7	Autres produits de l'activité d'assurance	9.6	12.2
8	**Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)**	**65.5**	70.2
9	Charges des sinistres montants payés bruts	–18.6	–17.0
10	Charges des sinistres montants payés part des réassureurs	0.0	0.0
11	Variations des provisions techniques	–0.6	–1.6
12	Variations des provisions techniques part des réassureurs	0.0	0.0
13	Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	0.0	0.0
14	**Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)**	**–19.2**	–18.6
15	Frais d'acquisition et de gestion	–28.3	–26.8
16	Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	0.0	0.0
17	Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)	–28.3	–26.8
18	Autres charges techniques pour propre compte	0.0	0.0
19	**Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)**	**–47.5**	–45.4
20	Produits des placements	2.9	1.7
21	Charges financières et frais de gestion des placements	–1.5	–1.1
22	**Résultat des placements (20 + 21)**	**1.4**	0.6
23	Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	0.0	0.0
24	Autres produits financiers	0.0	0.0
25	Autres charges financières	–0.1	–0.3
26	**Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)**	**19.3**	25.2
27	Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux	0.0	0.0
28	Autres produits	0.0	0.0
29	Autres charges	0.0	0.0
30	Produits / charges extraordinaires	0.0	0.0
31	**Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)**	**19.3**	25.2
32	Impôts directs	–2.6	–3.4
33	**Bénéfice / perte (31 + 32)**	**16.7**	21.8

Bilan SST

Les montants présentés dans les tableaux sont arrondis. Les totaux peuvent donc légèrement diverger de la somme des différentes valeurs.

en millions de CHF		31.12.2024	Adaptations ex. préc.	31.12.2023
Valeur des placements conforme au marché	Biens immobiliers	0.0		0.0
	Participations	0.0		0.0
	Titres à revenu fixe	45.7		42.6
	Prêts	4.9		17.4
	Hypothèques	0.0		0.0
	Actions	14.8		13.4
	Autres placements	12.0		10.8
	Placements collectifs de capitaux	10.1		9.4
	Placements alternatifs de capitaux	1.9		1.4
	Produits structurés	0.0		0.0
	Autres placements de capitaux	0.0		0.0
	Total des placements	**77.4**		84.2
Valeur des autres actifs conforme au marché	Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations	0.0		0.0
	Créances sur instruments financiers dérivés	0.0		0.2
	Dépôts découlant de la réassurance acceptée	0.0		0.0
	Liquidités	36.3		19.0
	Part des réassureurs dans les provisions techniques	0.0		0.0
	Assurance directe: assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)	0.0		0.0
	Réassurance active: assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)	0.0		0.0
	Assurance directe: assurance dommages	0.0		0.0
	Assurance directe: assurance-maladie	0.0		0.0
	Réassurance active: assurance dommages	0.0		0.0
	Réassurance active: assurance-maladie	0.0		0.0
	Assurance directe: autres affaires	0.0		0.0
	Réassurance active: autres affaires	0.0		0.0
	Assurance directe: assurance-vie liée à des participations	0.0		0.0
	Réassurance active: assurance-vie liée à des participations	0.0		0.0
	Immobilisations corporelles	0.1		0.1
	Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis	0.0		0.0
	Immobilisations incorporelles	0.0		0.0
	Créances nées d'opérations d'assurance	9.8		13.3
	Autres créances	0.7		0.5
	Autres actifs	0.0		0.0
	Capital non encore libéré	0.0		0.0
	Comptes de régularisation	0.8		0.9
	Total des autres actifs	**47.7**		33.9

en millions de CHF		31.12.2024	Adaptations ex. préc.	31.12.2023
Total de la valeur des actifs conforme au marché		**125.0**		118.2
Valeur des engagements d'assurance conforme au marché (y compris ass.-vie liée à des participations)	**Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance**	**9.1**		4.6
	Assurance directe: assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)	0.0		0.0
	Réassurance active: assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)	0.0		0.0
	Assurance directe: assurance dommages	9.1		4.6
	Assurance directe: assurance-maladie	0.0		0.0
	Réassurance active: assurance dommages	0.0		0.0
	Réassurance active: assurance-maladie	0.0		0.0
	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements de l'assurance sur la vie liée à des participations	**0.0**		0.0
	Assurance directe: assurance-vie liée à des participations	0.0		0.0
	Réassurance active: assurance-vie liée à des participations	0.0		0.0
	Montant minimum	**2.1**		2.3
Valeur proche du marché des autres engagements	Provisions non techniques	0.1		0.1
	Dettes liées à des instruments de taux	0.0		0.0
	Dettes sur instruments financiers dérivés	0.2		0.0
	Dépôts résultant de la réassurance cédée	0.0		0.0
	Dettes nées d'opérations d'assurance	0.4		0.1
	Autres passifs	3.2		2.0
	Comptes de régularisation	27.8		31.1
	Dettes subordonnées	0.0		0.0
Total de la valeur des engagements conforme au marché		**42.9**		40.3
Différence entre la valeur des actifs conforme au marché et la valeur des engagements conforme au marché		**82.1**		77.9

Solvabilité

Les montants présentés dans les tableaux sont arrondis. Les totaux peuvent donc légèrement diverger de la somme des différentes valeurs.

Calcul du capital porteur de risque en millions de CHF	31.12.2024	Adaptations ex. préc.	31.12.2023
Différence entre la valeur des actifs conforme au marché et la valeur des engagements conforme au marché	82.1		77.9
Déductions	–17.0		–20.0
Instruments de capital amortisseurs de rique (CAR) du tier 1 imputés au capital de base	0.0		0.0
Capital de base	**65.1**		57.9
Capital complémentaire	0.0		0.0
Capital porteur de risque	**65.1**		57.9

Calcul du capital cible en millions de CHF	31.12.2024	Adaptations ex. préc.	31.12.2023
Risque technique	4.9		4.2
Risque de marché	7.3		6.8
Risque de crédit	5.6		6.3
Effets de diversification	–3.9		–3.5
Autres effets sur le capital cible	–11.4		–13.5
Capital cible	**2.4**		0.3

Excédent de couverture en millions de CHF	31.12.2024	Adaptations ex. préc.	31.12.2023
Capital porteur de risque moins Capital cible	**62.7**		57.6

Quotient SST en %	31.12.2024	Adaptations ex. préc.	31.12.2023
Capital porteur de risque divisée par Capital cible	**2 664 %**		18 462 %